

WIZERNES



Réuni le 22 Janvier 2019 sous la présidence de Monsieur Daniel HERBERT, Maire, le Conseil Municipal, après avoir pris acte des décisions du Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, a adopté à l'unanimité les questions suivantes :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- **Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer - Accession à la propriété des jeunes ménages - Aide Communale** -

Afin de permettre aux jeunes ménages primo-accédants de la commune de bénéficier de l'aide à l'accession à la propriété de 4 000 € apportée par la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, il est décidé d'abonder cette aide de 2 000 € pour les années 2019 et 2020.

- **Règlement de la cantine municipale** -

Le Conseil Municipal décide de modifier le règlement de la cantine afin de préciser les conditions d'inscription des enfants présentant des problèmes d'allergie ou d'intolérance alimentaires, à savoir la présentation d'un certificat médical.

TRAVAUX

- **Réaménagement de voirie rue du Huit Mai** -

Le conseil municipal adopte le projet des travaux, qui consistent au reprofilage et à la pose d'un revêtement neuf sur la totalité de la chaussée, à la création d'un parking longitudinal devant les nouveaux immeubles, et à la reprise intégrale du trottoir côté immeubles, depuis la rue du pont d'Ardenne jusqu'au fond de l'impasse. Il est également décidé de lancer une consultation suivant la procédure des Marchés A Procédure Adaptée en lot unique.

URBANISME

- **Délégation au Maire** -

Le conseil municipal complète la délibération prise en Octobre 2018, et précise que la délégation donnée au Maire concerne toute demande ayant trait aux autorisations d'urbanisme sollicitées par la Commune, à savoir : déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, certificat d'urbanisme, et permis d'aménagement.

FINANCES

- **Indemnité de Conseil au nouveau receveur Municipal** -

Le conseil municipal décide d'accéder à la demande de Monsieur Jean-Philippe BAUDRY, et de lui attribuer l'indemnité de conseil au comptable du trésor, chargé des fonctions de receveur de la commune, au taux maximum.

- **Demande de subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au titre de la programmation 2019** -

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention au titre de la DETR, pour les travaux de voirie rue du 8 Mai et adopte le plan de financement.

- **Tarif de location de la salle des Fêtes** -

Le Conseil Municipal décide d'équiper la salle de vaisselle pour 200 personnes, (couverts, assiettes, et verres) et de la mettre à disposition des locataires à leur demande, par centaine, moyennant un coût de 25 € pour 100 personnes et 50 € pour 200 personnes.

AU TITRE DES INFORMATIONS

Monsieur HERBERT :

- *Informe les membres du conseil municipal qu'ils seront invités à une réunion à la CAPSO le 30 Janvier prochain, et rend compte du budget de la CAPSO et des différents dépenses à la charges de l'intercommunalité notamment la participation au SDIS.*

- *Fait part du très mauvais état du pont de la rue Pierre Mendès France, et informe que la pile centrale devra être renforcée dans l'attente de la construction d'un nouveau pont. Il précise qu'il sera nécessaire de mettre en place un alternat de circulation, et de renforcer la berge ; Les études pour la reconstruction seront réalisées en 2019, et les travaux engagés en 2020.*

Le Maire,



Daniel HERBERT